

Rencontre Pacte du Pouvoir de Vivre- Intercommunalité Pontarlier

Béatrice Schu, Robert Hugot, Jean Gullaud pour la CFDT et Jean-Marie Dame pour la CFTC ont rencontré Patrick Genre , maire de Pontarlier et président de la comcom le 27 octobre 2020 à la mairie de Pontarlier de 14h à 14h45.

Après une rapide présentation du Pacte du Pouvoir de Vivre, nous avons abordé les différentes propositions envoyées aux présidents d'intercommunalités. Patrick Genre a répondu de façon claire et précise en homme qui connaît ses dossiers.

Education populaire

C'est un domaine communal et non intercommunal. Des subventions sont accordées aux associations. Ces subventions sont soumises à quelques conditions (projets, objectifs, ...). Les locaux sont fournis gratuitement sauf pour organisation de manifestations payantes.

La crise n'est pas un prétexte à diminuer les subventions. Pas d'engagement particulier sur des projets liés au vivre ensemble ou au développement durable.

Vie au travail

Nous avons rappelé notre volonté de faire intégrer des clauses particulières dans les cahiers des charges. Patrick Genre répond par le respect de la réglementation.

Pour les employés de la collectivité locale, le dialogue social est en place (20 rencontres par an mairie/organisations syndicales) : prévoyance/santé, plages horaires variables, télétravail...

Mobilités

A la mairie, le schéma de mobilité est à prévoir. La mairie prend en charge 50% du coût du transport en voiture quand il n'y a pas de transport collectif possible.

Le covoiturage a augmenté chez les frontaliers. La fréquentation du car Pontarlier-Besançon a explosé depuis la tarification à 1,50 €.

Patrick Genre ne voit rien de réalisable pour le train. Il semblerait qu'il n'y a pas de problème de transport à Pontarlier. Ne voit pas l'intérêt de faire prendre en charge par l'intercommunalité les transports collectifs et donc préfère laisser le bébé à la région.

Maison France-services

Il n'y en a pas à Pontarlier car l'existant assure tous les services. Une réflexion pourrait être engagée sur un guichet unique.

Nous avons insisté sur le refus d'entendre comme seule réponse : « aller voir sur internet ». La mairie compte sur les associations, plus efficaces pour toucher les publics éloignés, pour aider voire former les personnes en difficulté d'accès aux services via les nouvelles technologies.

Energies

Il y a des rénovations en cours mais il reste beaucoup à faire. Pas vraiment de plan de rénovation et d'isolation des bâtiments communaux mais cela viendra peut-être en 2021.

Démocratie participative

Pour le maire de Pontarlier, la démocratie participative ce sont les élections. Très réticent au principe de démocratie participative ! Et méfiance par rapport au référendum qui peut être utile parfois peut-être. Nous lui avons répondu que nous ne préconisons pas le référendum et que nous reconnaissons la légitimité des élus et des élections démocratiques. La démocratie participative est autre chose et permet de faire participer les citoyens à l'élaboration de projets. Elle peut prendre plusieurs formes. A Pontarlier, il y a des commissions dont certaines sont ouvertes et des conseils de quartier qui semblent fonctionner. Tout n'est donc pas fermé et peut évoluer.

En conclusion, Patrick Genre est d'accord pour nous recevoir dans un an pour analyser ce qui a pu se faire, ne pas se faire.